AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-5-70 059300

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° II6 - MAI 1970.

VIGNE

ACARIOSE - ERINOSE : Dans les vignes sujettes aux attaques de ce ravageur, effectuer un traitement lorsque la pousse se manifestera (2-3 feuilles) à l'aide de produits conseillés dans la liste envoyée (N° II4) en mars.

Utilisé, comme recommandé ci-dessus le traitement sera efficace contre les premières éclosions d'araignées rouges.

EXCORIOSE : Cette maladie est en extension (Yonne, Nièvre, Jura). En Côte d'Or (Batard-Montrachet) des foyers ont été découverts au cours de la période hivernale. Il convient d'effectuer un traitement dès que la vigne se lancera (2 - 3 feuilles) à l'aide d'un fongicide de synthèse : manèbe, mancozèbe ou phaltane.

MILDIOU : Veiller à l'écoulement des eaux séjournant dans les vignes.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Les conditions climatiques sont très favorables aux contaminations et les pluies ayant lessivé les produits, renouveler la protection dès que possible.

MONILIA DES ARBRES A NOYAUX : Effectuer à la chute des pétales une nouvelle pulvérisation avec un fongicide organique, également efficace contre la Criblure, le Gnomonia et l'Anthracnose du cerisier.

HOPLOCAMPES DU POMMIER ET DU POIRIER : Dans les vergers contaminés utiliser à la chute des pétales un insecticide tel que : Parathion : 20 gr de matière active par hl de bouillie, Lindane : 12 gr de matière active par hl, Phosalone : 60 gr de matière active par hl, etc....

ARAIGNEES ROUGES : Les éclosions étant très avancées choisir de préférence un des acaricides spécifiques préconisés sur la liste parue sur le bulletin N° II4 de MARS.

RAPPELS: Protection des abeilles pendant la floraison.
Oïdium du pommier.
Chenilles défoliatrices et charançons.
Pucerons.

COLZA

CHARANCONS DES SILIQUES - CECIDOMYIE DES SILIQUES : Des pullulations importantes de charançons des siliques sont observées dans certaines cultures.

On peut intervenir avant la floraison en cas de contaminations des bordures avec l'un des produits de la liste adressée. Mais le traitement de base doit se faire, en cas de fortes attaques pendant la floraison, lorsque la majorité des insectes sont réunis. Il faut employer alors l'un des produits non toxiques pour les abeilles.

Ce traitement sera efficace contre la Cécidomyie des siliques.

FRAMBOISIERS

DESSECHEMENT DES TIGES ET ANTHRACNOSE : Renouveler le traitement

CHARANCONS (OTIORRHYNQUES): En cas de dégâts nocturnes de ces gros insectes noirs cachés dans la terre au pied des framboisiers, ajouter un produit à base de lindane à la dose de 60 grammes de matière active à l'hectolitre. Les pulvérisations ou les poudrages à 10 % de D.D.T. sont également efficaces. On peut aussi utiliser des esters phosphoriques par temps chaud. Les traitements effectués la nuit, sur les insectes, les détruisent plus rapidement.

P. 302

GROSEILLIERS - CASSISSIERS

PERITELES : Ces charançons peuvent être détruits de la même façon que les otiorrhynques. Pendant la floraison employer un produit non toxique pour les abeilles.

Ces différents charançons rongent bourgeons et feuilles et se montrent cette année assez dangereux localement.

ANTHRACNOSE : Nous rappelons le dernier traitement devant être effectué à la fin de la floraison, ou à renouveler en cas de lavage par des pluies importantes.

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS : POURRITURE GRISE : Nous rappelons l'importance des traitements à effectuer au début, pendant et à la fin de la floraison. La pourriture grise est très favorisée par temps humide dans le milieu spongieux formé par les pièces florales desséchées.

MOUCHE DU CHOU : Voir supplément N° I au bulletin II5. Les premières pontes ont été déposées. Le vol est actuellement intense.

MOUCHE DE L'ASPERGE : Sur les jeunes plantations, non en production, effectuer un premier traitement.

PEGOMYIE SUR EPINARDS : Les pontes sont encore très rares, cependant, nous conseillons dès à présent, de réaliser le premier traitement. On utilisera de préférence un produit systémique : diméthoate, endothion, formothion; cependant : azinphos, diazinon, fenthion, parathion, phosalone, phosphamidon peuvent également être pulvérisés. Bien tenir compte des délais d'emploi avant récolte.

MOUCHE DES SEMIS (Haricots) : Traitement des semences : procéder à un enrobage avec : diethion (1,5 g matière active au kilogramme), trichloronate (0 gr 75), chlorfenvinphos (0 gr 75), carbophénothion (1 gr 25).

H O U B L O N S (note n° 2)

Lors de l'ébroussage poursuivre l'élimination et la destruction des pousses spiciformes. Renouveler le traitement conseillé dans la précédente note.

Dernière note : Supplément n° 2 au bulletin II5 d'AVRIL 1970.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés
des Avertissements agricoles.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne & Franche-Comté". Le Directeur Gérant : L. BOUYX.

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DU MILDIOU DE LA VIGNE

Comme chaque année, la Station d'Avertissements agricoles ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou. Les lauréats sont récompensés par une prime :
- de 50 Frs pour la première tache signalée dans la région

et - de 30 Frs pour la seconde.

Pour obtenir cette prime, envoyer dès sa découverte, la feuille contaminée et le questionnaire ci-après dûment rempli.

Nom et prénom (1) ....
Adresse (1) ....
Commune où est situé le vignoble .... Lieu-dit ....
Cépages ....
Situation de la feuille malade sur la souche (1ère, 2ème, 3ème, 4ème feuille) etc..................
Nombre de taches observées dans la parcelle ....
Situation de la parcelle (2) : en côteau, en plaine, cuvette ....
Date de la découverte .... Signature : ....

(1) : Ecrire très lisiblement
(2) : Rayer les mentions inutiles.